



PAROISSE SAINT-PIERRE : PROJET COMMUNAUTAIRE

C'est NOTRE décision pour l'avenir de NOTRE paroisse, NOTRE communauté.

Beaucoup de bon travail a été fait et la décision au sujet de la vente approche. Nous espérons qu'en vous fournissant ces informations de bonnes discussions seront encouragés parmi nous tous en préparation pour le vote à l'automne.

La Paroisse reconnaît que ce processus semble traîner trop longtemps surtout dans l'absence de mises à jour régulières. Nos efforts sont destinés à rencontrer les besoins des paroissiens le mieux possible et bien dans le futur, en entreprenant un processus ouvert et complet. Nous continuerons de cette façon après que la décision de vendre ou non sera prise.

Option 1 : Pas de vente

1. A. Plans éventuels pour réparations au presbytère

- **Fondation** : Le 4 avril, 2021 NuVision Designs a déterminé le besoin de niveler la fondation et le plancher, car il y a une différence 8 à 9 pouces entre les coins opposés du bâtiment. (coût estimé à 100 000 \$).
- **Suite à la rehausse de la fondation** : Il faudra réparer les dommages au bâtiment. C'est aussi recommandé de travailler avec des ingénieurs pour minimiser le tassement dans le futur.
- **Rénovations** : Refaire la cuisine, la salle de bain des visiteurs et rénover la suite du locataire (cuisine, etc.). Changer des divisions afin que le presbytère soit plus amical comme résidence au prêtre résident,
- **Chauffage** : le chauffage nous coûte plus cher en proportion pour le presbytère que pour l'église. C'est aussi nécessaire de remplacer les fenêtres, inspecter et réparer les lacunes du système électrique, et isoler le grenier et les murs. Il va falloir aussi adapter le système de chauffage pour conformer aux nouvelles divisions, par exemple : rediriger des tuyaux de chauffage et installer de nouveaux tuyaux pour les retours d'air froid aux fournaies.
- **Revêtement de sols** : Changer les tapis et le prélat pour donner suite aux changements des pièces.
- **Garage** : Rebâtir l'abri pour la voiture et y mettre une porte.
- **Coût total approximatif** : Le coût dépassera facilement le 200 000 \$.
- **OPTION POUR RÉPARATIONS À LA FONDATION** : Le presbytère pourrait être déménagé plus près de la rue, sur une nouvelle fondation ou en y ajoutant un sous-sol. Les coûts ne seront pas moindres.

A
v
a
n
t
a
g
e
s

- Prolonge la durée utile de l'édifice
- Les divisions des pièces pourraient être changées pour aider à mieux rencontrer les besoins d'aujourd'hui d'après les résultats du sondage.
- Le prêtre pourrait résider dans notre presbytère.
- La Paroisse garderait contrôle d'un actif précieux, avec la possibilité d'agrandir pour les générations futures.

- Il va falloir emprunter et/ou prélever des fonds pour entreprendre les travaux et/ou pour rénover les espaces dans l'église et/ou pour augmenter nos efforts d'évangélisation.
- Toujours responsable des coûts pour l'entretien, le fonctionnement et pour les impôts fonciers qui augmenteront.
- La résidence du prêtre pourrait ne plus être nécessaire si le prêtre décide résider ailleurs ou si la Paroisse se retrouve sans prêtre résident.

D
é
s
a
v
a
n
t
a
g
e
s

Option 1 : Pas de vente

1. B. Nouvelle construction

Une construction très modique d'après des entrepreneurs en construction commerciale coûterait un minimum de 380 000 \$. Ce coût n'inclut pas de prévision pour les architectes, un système d'incendie, système de sécurité pour les sorties, système d'accès pour personnes désavantagées, cuisinette commerciale, stationnement, la démolition du presbytère existant, possibilité d'un nouveau puits d'eau, etc. Les coûts annuels du maintien et du fonctionnement sont estimés à 16 500 \$ en plus des paiements de prêts.

A v a n t a g e s	<ul style="list-style-type: none">• Un espace dédié à la Paroisse.• Le contrôle des dessins d'une nouvelle construction pour répondre aux besoins tels que recueillis par le sondage.• Pas besoin de créer de nouveaux espaces dans l'église.• Nouveau bâtiment = longue durée de vie.• Un grand espace pourrait servir à une nouvelle source de revenus.	<ul style="list-style-type: none">• Il faut assurer les efforts pour maximiser l'utilisation.• Possibilité d'une dette considérable à moins d'une levée de fonds importante.• Possibilité que le Manoir ne puisse pas agrandir.	D é s a v a n t a g e s
---	---	---	--

Option 2 : Vente

Négociations courantes avec le Manoir de Saint-Pierre

- Afin de déterminer le prix de la vente, deux évaluations courantes seront entreprises par la Paroisse.
- La Paroisse doit toujours compléter sa recherche pour déterminer l'espace qui répond mieux à ses besoins dans le futur. Ceci pourrait être à l'intérieur ou entourant l'église et/ou avec les édifices avoisinants.

A v a n t a g e s	<ul style="list-style-type: none">• L'état de détérioration du presbytère ne sera plus une inquiétude.• Opportunité d'attirer de nouveaux paroissiens/résidents du Manoir.• Nouveaux fonds pour de nouveaux espaces/<i>outreach</i>.• La vente permet au Manoir d'agrandir au bénéfice de toute la communauté.• La vente encourage la Paroisse de mieux harmoniser ses locaux avec les besoins.	<ul style="list-style-type: none">• Il faudra trouver un endroit pour nos bureaux, etc. temporairement ou d'une façon permanente.• Vente d'un actif précieux.• Pas responsable comme propriétaire pour la résidence d'un prêtre.• Tandis qu'on explore les options pour les nouveaux espaces de la Paroisse, on investit moins de temps dans les services pastoraux.• Partage du stationnement.	D é s a v a n t a g e s
---	---	---	--

**** Si vous avez des questions supplémentaires ou besoin d'éclaircissements, veuillez les envoyer directement au Père Robert avec une copie aux présidents du CPP et du CAÉ dès que possible.**

**NOTRE décision pour l'avenir de NOTRE paroisse et NOTRE communauté.
Avançons ensemble dans l'amour de Dieu.**